



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
ONU DC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

Signature de l'Accord cadre de coopération entre l'OIF et Onusida

Paris, le 15 décembre 2009

Allocution de Monsieur Michel SIDIBE, Directeur exécutif d'Onusida (en marge de la 25^e Conférence ministérielle de la Francophonie)

Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un plaisir et un honneur de me retrouver parmi vous dans cette enceinte pour signer avec le Président DIOUF cet accord cadre entre nos deux institutions.

Vous comprendrez aisément que pour moi cet accord revêt une signification particulière qui va au-delà d'une simple déclaration de principe. Les valeurs de tolérance, de respect des droits de l'Homme, de solidarité et de partage, véhiculées par la Francophonie, sont indispensables à la bonne conduite de la mission de l'ONUSIDA.

La Francophonie, ce sont 70 Etats membres et observateurs dont 23 pays en Afrique sub-saharienne, le continent le plus touché par l'épidémie de VIH/SIDA. Depuis sa création, l'OIF a bâti un réseau impliquant les gouvernements et la société civile dont les missions visent notamment à promouvoir la démocratie et les droits de l'Homme, à promouvoir l'éducation et à développer la coopération au service du développement durable. Comment l'ONUSIDA ne pourrait-elle pas se reconnaître dans ces objectifs ?

Malgré les immenses progrès réalisés, il ne faut pas perdre de vue qu'aujourd'hui plus de 10 millions de personnes qui auraient besoin d'être traitées ne disposent pas de médicaments antirétroviraux et que pour 2 personnes mises sous traitement, 5 autres sont nouvellement infectées, principalement des jeunes. Comment peut-on encore accepter qu'en Afrique, 400 000 nouveau-nés soient infectés alors que dans les pays riches la transmission du virus de la mère à l'enfant a quasiment été éradiquée, alors que nous disposons de tous les outils pour lutter efficacement contre cette transmission ?

Notre accord cadre va nous permettre d'unir nos efforts afin d'affronter les défis de l'épidémie de VIH dans l'espace francophone, en mobilisant et en valorisant au mieux l'expertise et les réseaux de la Francophonie. Au-delà de la poursuite du plaidoyer politique, nous avons ensemble une obligation de résultats. Seule une approche solidaire nous permettra de répondre efficacement à la complexité de l'épidémie, notamment ses composantes sociales et économiques. C'est avec les instances de l'OIF et au travers de partenariats spécifiques avec ses opérateurs que nous pourrons, j'en suis sûr, faire progresser sur le terrain la réponse à l'épidémie.

Cet accord doit être exemplaire. Il permettra la consolidation et le développement des collaborations dans l'aire francophone. Il permettra une plus grande visibilité de la Francophonie dans la réponse au VIH, et, j'émets le vœu qu'il permette aussi un renforcement des échanges avec les autres aires linguistiques.

Messieurs les Ministres, j'aimerais pour conclure vous remercier pour votre accueil et votre engagement dans la lutte contre le SIDA. Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter encore une fois de la signature de cet accord qui au-delà des affinités personnelles qui me lient à vous, marque le début d'une fructueuse collaboration entre nos deux institutions.